

Cidre. La guerre est déclarée

Julien Vaillant

Depuis deux ans, le monde du cidre se déchire dans le silence, avec, d'un côté, les deux mastodontes du secteur et, de l'autre, une trentaine de producteurs indépendants. En cause, la volonté des premiers d'investir le marché du cidre artisanal.

Alors que la consommation de cidre baisse de 2 % par an en France, les producteurs artisanaux voient leur chiffre d'affaires progresser nettement.

Photo François Destoc/Le Télégramme



C'est une bataille dans laquelle les adversaires se parlent uniquement par avocats interposés. Un combat qui pousse certains acteurs à garder l'anonymat de peur des représailles économiques. Un conflit, maintes fois répété, entre les gros et les petits. C'est la guerre du cidre.

Les protagonistes ? D'un côté, deux coopératives agricoles, qui pèsent 82 % de la production cidricole française : le géant caennais Agrial (5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires) - qui, via sa filiale Eclor, commercialise les marques Loïc Raison, Écusson et Kerisac - et les Celliers Associés, propriétaires de Val de Rance. Sollicités à plusieurs reprises depuis un mois, les deux groupes industriels ont fait le choix de ne pas s'exprimer dans nos colonnes.

Face à eux, se dresse le syndicat des cidriers indépendants de France (CIF), composé d'une trentaine d'entreprises artisanales bretonnes et normandes. Alors que les Français boivent de moins en moins de cidre (-2 % par an),

ces promoteurs du 100 % pur jus voient, eux, leur chiffre d'affaires augmenter fortement.

« Une coopérative ne peut pas faire du cidre artisanal »

Entre les deux camps, la rupture date d'il y a deux ans. L'Union nationale interprofessionnelle cidricole (Unicid) a alors décidé de financer une campagne de publicité sur des bouteilles de 25 cl de cidre aromatisé, uniquement produites par les deux industriels. En réponse, une dizaine de producteurs indépendants ont décidé de créer le CIF, de suspendre le versement de leurs cotisations à l'Unicid et de boycotter ses concours.

Mais derrière ce combat symbolique, se cache une bataille d'une tout autre ampleur. Les membres du CIF craignent en effet que les deux géants se mettent à produire à moindre coût du cidre artisanal, avant de le vendre à un prix défiant toute concurrence. Comment ? En devenant propriétaire de cidreries indépendantes. « Agrial a

déjà racheté une entreprise en Normandie et les Celliers Associés ont investi 1 M€ dans la chaîne d'embouteillage d'un confrère finistérien », précise un membre du CIF.

« Une coopérative ne peut pas faire du cidre artisanal ». Le statut d'artisan est précisément décrit dans la loi. L'entreprise doit être économiquement indépendante et dirigée par un artisan », plaide l'un des leaders du syndicat, qui a attaqué Agrial devant la justice et mandaté un huissier de justice dans l'entreprise finistérienne. « Le cidre, c'est une toute petite filière. Nous produisons moins de 100 millions de litres par an. Et pourtant, nous arrivons à nous déchirer », regrette Jean-Louis Benassi, le directeur de l'Unicid.

Plus de transparence sur la composition du cidre

Autre aspect de cette « guerre » ouverte, le combat mené autour du décret de loi définissant le cidre. « Aujourd'hui, la loi dit qu'un producteur doit utiliser 50 % de jus de pommes pour

faire du cidre. Nous voulons profiter de la parution du nouveau décret pour que la composition du cidre (jus, eau, concentré), sur chaque bouteille, soit précisée. Et nous ne lâcherons rien ».

Dernier aspect de la bataille juridique en cours : le fonctionnement de l'Unicid. Car au sein de l'interprofession, « c'est la quantité de pommes pressées qui détermine votre poids dans l'organisation », déplore l'un des porte-parole du CIF, qui s'est aussi tourné vers la justice pour trancher ce litige.

« C'est assez logique que ceux qui représentent les volumes les plus importants aient un certain poids dans l'organisation de la profession », considère Jean-Louis Benassi, avant de poursuivre : « Ce conflit n'est pas de notre volonté. Les deux du CIF ont sans doute du mal à supporter les choix de la majorité ». « Tous nos combats n'ont qu'un but : que les producteurs fermiers de cidre artisanal n'aient pas tous disparu d'ici quinze ans. Car c'est bien ça l'enjeu », répond de son côté l'un des représentants du CIF.